

Politiques de santé

## Professionnaliser les métiers de l'autonomie

**U**n Plan pour les métiers de l'autonomie a été lancé par le gouvernement fin mars dernier. Il a été présenté par Michèle Delaunay, alors ministre des Personnes âgées et de l'Autonomie, et Marie-Arlette Carlotti, alors ministre des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

♦ **Ce plan poursuit trois objectifs :**

- favoriser et accompagner le développement des métiers de l'autonomie et leur mixité, pour répondre aux besoins croissants des usagers sur les territoires ;
- développer l'emploi dans le secteur porteur de l'accompagnement des personnes âgées et handicapées ;
- améliorer les conditions de travail des professionnels de l'autonomie et mieux accompagner les parcours professionnels.

♦ **Un accord d'engagement pour le développement de l'emploi et des compétences pour les métiers de l'autonomie** a été signé le 27 mars dernier [1]. Il marque la première étape de la mise en œuvre de ce plan. Cet accord s'intéresse notamment au soutien à la professionnalisation, à la qualification et à la prévention des risques professionnels. Le renforcement de l'accompagnement de la



© Fotolia.com/Sandor Kacso

validation des acquis de l'expérience (VAE) est une des mesures retenues.

♦ **Avec ce plan, le gouvernement entend notamment professionnaliser les aides à domicile** et rendre plus attractifs les métiers de l'autonomie. Pour ce faire, une réforme de l'architecture et du contenu des diplômes des métiers de l'accompagnement est prévue. Elle pourrait aboutir au "rapprochement" du diplôme d'aide-soignant avec celui issu de la fusion, en cours, des diplômes d'auxiliaires de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP). ●

Sylvie Warnet

**Référence**

[1] <http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/lancement-du-plan-pour-les-metiers,17649.html>

Santé publique

## Vigilances autour du virus Ébola

**D**es cas de fièvre hémorragique à virus Ébola ont été reportés dans trois pays d'Afrique depuis le début de l'année. Le virus Ébola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus des sujets et animaux infectés, malades ou morts. Il s'agit d'une des maladies les plus graves connues chez l'homme pour laquelle il n'existe aucun traitement ni vaccin. Son taux de létalité est d'environ 70 % en Guinée, d'après le dernier bulletin hebdomadaire international de l'Institut de veille sanitaire [1].

Les autorités sanitaires sont mobilisées pour prévenir l'expansion du virus. Le risque d'importation, par le biais des voyageurs, au sein

de l'Union européenne serait très faible, mais ne peut être totalement exclu, souligne le ministère des Affaires sociales et de la Santé [2] qui a relayé l'information auprès des établissements de santé et Agences régionales de santé. Le ministère des Affaires étrangères [3] fait, quant à lui, état sur son site de recommandations aux voyageurs et aux Français résidant dans ces pays. ●

SW

**Références**

[1] [www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international/Tous-les-numeros/2014/Bulletin-hebdomadaire-international-du-19-au-25-mars-2014.-N-444](http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international/Tous-les-numeros/2014/Bulletin-hebdomadaire-international-du-19-au-25-mars-2014.-N-444)  
 [2] [www.sante.gouv.fr/fevre-hemorragique-a-virus-ebola.html](http://www.sante.gouv.fr/fevre-hemorragique-a-virus-ebola.html)  
 [3] [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/senegal-12357/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/senegal-12357/)

Profession

## Onze projets infirmiers récompensés par le Prix Any d'Avray

**D**epuis 1994, la société Any d'Avray, spécialisée dans la création de che-veux, participe à l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de cancer en récompensant des innovations infirmières originales dans ce champ des soins. En mars dernier, à l'occasion des 17<sup>e</sup> Rencontres infirmières en oncologie, organisées à Paris, onze projets infirmiers ont été distingués.



© Nadine Boscheron

Le Prix infirmier Any d'Avray, pour la première fois en vingt ans, a été décerné à une professionnelle libérale. Cette dernière a constaté combien les vêtements sont peu adaptés à l'administration, à domicile, des chimiothérapies sur chambre implantable tout en respectant la pudeur du patient et les bonnes pratiques en matière d'hygiène. C'est pourquoi elle a développé des ateliers coutures animés par une couturière styliste. Ils sont organisés avec l'appui de l'association "Elles aussi" engagée auprès des personnes atteintes de cancer. Au-delà des temps de création et de couture, ces ateliers sont aussi des lieux de rencontre et de convivialité très appréciés de tous les participants. ●

SW

→ [www.prixanydavray.com](http://www.prixanydavray.com)